





COMPRENDRE LE RAPPORT D'INVESTISSEMENT DE L'ASSUREUR

 Référence :
 Durée :
 Niveau :
 Modalités :
 Tarifs :

 MA689
 1 jour - 7 h
 Bases
 Présentiel ou à distance
 950,00 €

LIEUX ET DATES:

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

• Informations relatives à la prise en compte dans la politique d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, conformément au décret n° 2021-663 du 27 mai 2021 venant préciser les informations demandées par l'article 29 de la loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat ;

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques:

Approche très opérationnelle du sujet.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance expérimenté, formateur expert de Eliza by Ifpass

PROGRAMME

- A. Obligations de reporting extra-financier des investisseurs institutionnels
- 1. Prise en comptes des critères environnementaux dans la politique d'investissement
- 2. Cas pratiques : présentation de rapports d'investissements
- B. Politique de diligence raisonnable concernant les incidences négatives (l'article 3 du Règlement (UE) 2019/2088)
- C. Informations sur les politiques de rémunération (l'article 5 du règlement (UE) 2019/2088)
- D. Rapport et périmètres de calcul des indicateurs
- E. Présentation des informations recommandées par la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD).

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

| <u>Personnalisation parcours :</u> Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques. | |
|---|---|
| | PUBLIC |
| | Administrateurs cadres dans l'assurance |

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

pas de pré-requis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance



CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 01/12/2025 à 17:53